

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE L'AIR : UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE

Maria P. Neira

Directrice du Département de la santé publique, de l'environnement et des déterminants sociaux de la santé (PHE) de l'Organisation Mondiale de la Santé



Femme cuisinant au bois à l'intérieur d'un foyer

Dr Maria P. Neira, de nationalité espagnole, est médecin de formation et spécialisée en endocrinologie, maladies métaboliques et en santé publique. Elle a commencé sa carrière auprès de réfugiés au Salvador et au Honduras pour Médecins Sans Frontières. Elle a ensuite travaillé en Afrique, notamment pour le PNUD¹ au Rwanda. De 1993 à 1998, elle devient la coordonnatrice du Groupe de Travail mondial sur la lutte contre le Choléra, puis directrice du département Contrôle et Prévention (1999-2002) à l'OMS. Entre 2002 et 2005, elle préside l'Agence espagnole de Sécurité alimentaire et est nommée Vice-Ministre de la Santé et de la Consommation en Espagne. Elle est depuis 2005 directrice du Département de la Santé Publique, de l'Environnement et des Déterminants sociaux de la santé (PHE) de l'OMS, orientant les politiques publiques de l'organisation en matière de santé environnementale. Dr Maria P. Neira a obtenu la Médaille de l'Ordre national du Mérite du gouvernement français et le prix « Femme extraordinaire » de S.M. la Reine Letizia d'Espagne. En 2019, elle a été nommée parmi les 100 personnes les plus influentes sur les politiques en matière de santé et de changements climatiques.

Institution spécialisée de l'ONU et organe référent de la santé publique dans le monde, l'OMS place les enjeux de qualité de l'air intérieur au cœur de sa mission et de son action. Responsable de plus de 3,3 millions de morts par an, la pollution de l'air domestique est particulièrement marquée dans les régions à revenus faibles ou intermédiaires, où les foyers utilisent souvent des sources d'énergie très polluantes pour se chauffer ou cuisiner. On estime ainsi que près de la moitié de la population mondiale fait cuire ses aliments et chauffe son logement avec des sources d'énergies dont la combustion est toxique pour l'être humain et son environnement. La pollution de l'air dans les foyers due aux particules fines de suie est très nocive pour les voies respiratoires et expose particulièrement les femmes et les enfants. La pollution de l'air intérieur est notamment responsable de maladies graves telle que la pneumonie ou la cardiopathie. De nombreux obstacles économiques et politiques empêchent la réalisation de la transition énergétique dans ces régions. L'ouverture du dialogue et de la coopération entre décideurs politiques et acteurs du domaine de la santé publique est indispensable pour sensibiliser l'opinion publique aux liens existants entre qualité de l'air et changement climatique, et pour mener des politiques de santé publiques qui privilégient l'anticipation et la prévention de la pollution plutôt que son traitement. Il est également essentiel de souligner le besoin de coopération entre les acteurs de la santé et les secteurs économiques particulièrement émetteurs de pollution, afin de promouvoir des changements concrets en matière de santé publique.

¹ Programme des Nations Unies pour le Développement

Quel est le rôle de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) au regard des enjeux de la qualité de l'air intérieur, en particulier domestique ?

Maria P. Neira : Institution spécialisée de l'ONU et organe référent de la santé publique dans le monde, l'OMS place les enjeux de qualité de l'air intérieur au cœur de sa mission et de son action. D'un point de vue conceptuel, l'OMS distingue deux notions en matière de qualité de l'air intérieur : d'un côté, la notion de pollution de l'air domestique, qui fait référence à la pollution due aux combustibles domestiques, et de l'autre, la notion plus large de pollution de l'air intérieur, qui couvre la pollution de l'air domestique mais aussi d'autres sources de pollution telles que le plomb, l'amiante, le radon, les moisissures, etc.

L'OMS renforce les capacités nationales et régionales de lutte contre la pollution de l'air intérieur en mettant à disposition des outils pour prévenir et anticiper cette pollution, et en diffusant des informations et de la connaissance sur les thématiques de l'énergie domestique et de la santé publique.

L'OMS a notamment publié des lignes directrices sur la qualité de l'air domestique visant à offrir des conseils sur la façon d'en réduire les effets sanitaires. Ces lignes directrices proposent une assistance technique pour conduire des interventions et des actions d'évaluation en matière d'énergie domestique, et donnent des indications sur les moyens existants pour favoriser une adoption rapide et une utilisation durable, dans les ménages, de technologies énergétiques et de combustibles à faibles émissions. Pour favoriser la mise en œuvre de ces lignes directrices et des politiques publiques associées, l'OMS a élaboré un ensemble d'outils appelé CHEST (*Clean Household Energy Solutions Toolkit*²). Un guide sur les niveaux acceptables et recommandés des différentes catégories de polluants intérieurs (par jour et par année) vient renforcer ce panel d'outils.

Au-delà de ces actions, l'OMS se positionne en chef de file des questions de santé, d'énergie, et de climat. L'organisation cherche à sensibiliser les gouvernements, les agences de coopération et le grand public sur l'importance de recourir à des énergies domestiques moins polluantes et sur les conséquences de la pollution de l'air intérieur sur la santé des individus, en particulier les femmes et les enfants. Pour l'OMS, l'un des enjeux majeurs consiste à inciter les États à effectuer leur transition énergétique. Elle mène pour ce faire des actions de plaidoyer : en octobre 2018, l'OMS a par exemple organisé à Genève, en collaboration avec ONU-Environnement, l'Organisation météorologique mondiale (OMM), le Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), la Coalition pour le climat et la qualité de l'air en vue de réduire les polluants atmosphériques à

courte durée de vie (CCAC) et la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CCE-ONU), la première conférence mondiale dédiée à la pollution de l'air et à la santé traitant des sujets suivants : améliorer la qualité de l'air, combattre le changement climatique et sauver des vies. Les plaidoyers de l'organisation auprès des grandes instances et forums internationaux sont repris et diffusés par ses partenaires (tels que la Coalition pour le climat et la qualité de l'air). Le sujet commence ainsi à prendre de l'ampleur : de plus en plus de conférences internationales, de groupes de travail internationaux et d'alliances se créent autour de l'enjeu de la qualité de l'air. On peut notamment citer l'Assemblée mondiale de la Santé³, la plateforme mondiale sur la qualité de l'air et la santé⁴, etc.

Quelles sont les zones les plus exposées ou les plus vulnérables face à la pollution de l'air intérieur ?

En 2016, 3,8 millions de personnes sont décédées à cause de la pollution de l'air intérieur. Au sein des habitations insuffisamment ventilées, la teneur en particules fines dans la fumée domestique peut atteindre une concentration 100 fois supérieure aux niveaux acceptables

M. P. N. : En Afrique et en Asie, de nombreux pays sont confrontés à la problématique de la qualité de l'air intérieur, pour des raisons principalement économiques. Il s'agit pour la plupart de pays à revenus faibles ou intermédiaires, où les ménages sont obligés de se chauffer ou de cuisiner en utilisant une source d'énergie très polluante.

Près de la moitié de la population mondiale, soit 3 milliards de personnes (principalement en zones rurales), n'a toujours pas accès à des combustibles et des technologies propres pour cuisiner, se chauffer et s'éclairer ; et recourt donc au bois, aux résidus agricoles, aux déjections animales, au charbon et au charbon de bois, utilise du pétrole dans des foyers ouverts, ou est doté d'installations de cuisine peu efficaces. Ces combustibles et méthodes de cuisson créent un niveau de pollution de l'air particulièrement élevé dans les logements et produisent une multitude de polluants nocifs pour la santé, notamment des fines particules de suie qui pénètrent dans les poumons en profondeur. La teneur en particules fines dans la fumée domestique peut atteindre une concentration 100 fois supérieure aux niveaux acceptables. Les femmes et les jeunes enfants, passant le plus de temps dans les foyers, sont particulièrement exposés.

Quelles sont les conséquences de ces pratiques sur la santé ?

M. P. N. : En 2016, 3,8 millions de personnes sont décédées à cause de la pollution de l'air intérieur. Les maladies dont il est question sont notamment la pneumonie, les cardiopathies ischémiques, les bronchopneumopathies chroniques obstructives, les AVC

2 « Boîte à outils pour des solutions d'énergie domestique propre »

3 <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/household-air-pollution-and-health>

4 <https://www.who.int/airpollution/global-platform/en/>



L'accès à des énergies non polluantes pour cuisiner et se chauffer est un véritable enjeu pour la moitié de la population mondiale

et les cancers du poumon. De façon plus générale, les matières particulaires fines et autres polluants présents dans les fumées domestiques provoquent l'inflammation des voies respiratoires et des poumons, ce qui détériore la réponse immunitaire et réduit le pouvoir oxyphorique du sang. Certaines données⁵ prouvent également l'existence de liens entre la pollution de l'air à l'intérieur des logements et des affections très variées telles que la tuberculose, la cataracte, les cancers nasopharyngé et laryngé. La pollution de l'air intérieur peut aussi avoir des conséquences telles qu'un faible poids de naissance pour les nourrissons.

Comment positionneriez-vous la problématique de la qualité de l'air par rapport aux autres enjeux de santé publique (alimentation, sédentarité, etc.) ?

M. P. N. : Il est toujours délicat de comparer des causes de décès en matière de santé publique. Aucun décès ne doit être sous-estimé. En revanche, il est important de rappeler que la pollution de l'air tue plus que la malaria, le VIH et la tuberculose réunis. 7 millions

de mort chaque année (pollution de l'air intérieur et extérieur), c'est presque autant que le tabac. Et le plus effrayant, c'est que ces décès sont d'origines anthropiques : nous, humains, sommes la propre cause de la détérioration de la qualité de l'air que nous respirons. Il est urgent d'agir.

À quels obstacles économiques ou législatifs les pays en développement sont-ils particulièrement exposés ? Quels sont les leviers qui permettent de dépasser ces obstacles ?

M. P. N. : Les obstacles sont doubles : économiques et politiques. Économiques, parce que l'électricité et l'énergie de combustion propre (telle que le gaz de pétrole liquéfié, le biogaz, le gaz naturel exemple), sont chères. Politiques, parce que la législation dans certains pays à revenus faibles ou intermédiaires n'impose pas que les centres ruraux soient électrifiés. Il s'agit là d'engager la volonté des gouvernements à prendre des décisions politiques pertinentes, à investir dans des sources d'énergie non polluantes et à déployer des réseaux électriques

Les obstacles [économiques et politiques] ne pourront être relevés que lorsque les gouvernements auront reconnu l'enjeu de santé majeur que représente le niveau de qualité de l'air intérieur d'un pays

⁵ https://www.who.int/phe/health_topics/outdoorair/databases/en/

durables au sein de zones rurales ou isolées. Toutefois, ces obstacles ne pourront être levés que lorsque les gouvernements auront reconnu l'enjeu de santé publique majeur que représente la qualité de l'air intérieur et lorsque les conséquences sanitaires liées à certaines pratiques (notamment pour cuisiner ou se chauffer, tant dans les pays en développement que dans les pays industrialisés) seront prises en considération.

C'est notamment pourquoi il est nécessaire de créer des opportunités de dialogue, à l'aide de programmes de coopération tel que le Programme paneuropéen pour les transports, la santé et l'environnement⁶ coparrainé par l'OMS. Un tel cadre permet la conception d'un modèle de coopération régionale multisectorielle entre États Membres visant à limiter la pollution de l'air et d'autres facteurs de risque sanitaires dans le secteur des transports, ainsi que le développement d'outils permettant d'évaluer les bienfaits de telles mesures pour la santé. La Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance (CPATLD)⁷ est un autre exemple de cadre international dans lequel les Parties contractantes doivent engager des politiques et des stratégies de diminution des rejets de polluants atmosphériques. La Convention reconnaît notamment un besoin de coopération et de transparence dans la communication entre États.

Cet enjeu de sensibilisation s'applique également aux pays industrialisés. À titre d'exemple, bien que les Suédois aient une forte conscience des enjeux environnementaux et climatiques, leur culture et leurs traditions les incitent à faire toujours autant de feux de cheminée, alors que la fumée est très toxique et polluante. L'enjeu porte principalement sur un nécessaire changement de comportement social. Au Royaume-Uni, le dernier plan de lutte contre la pollution de l'air s'attaque à la problématique en désignant les feux de cheminée comme d'importantes sources de pollution de l'air.

Il est désormais crucial que les citoyens entendent et comprennent que lutter contre le changement climatique, c'est promouvoir une meilleure santé publique

Que pensez-vous des nouvelles technologies permettant de mesurer voire de traiter la qualité de l'air intérieur ?

M. P. N. : Pour nous, la solution ne réside pas dans la remédiation mais plutôt dans la prévention, en évitant que l'air ne soit pollué : il ne faut pas seulement traiter les symptômes mais identifier ce qui est à l'origine de la pollution et de la dégradation de la qualité de l'air (transports, combustibles, production industrielle, incinération des déchets etc.), et lutter contre. Il ne faut pas justifier ce qui est injustifiable.

Les nouvelles technologies développées dans le cadre du traitement de la qualité de l'air (tels que les purificateurs d'air intérieur) peuvent avoir un rôle en matière de prévention en réduisant les concentrations de certains polluants, notamment pour les personnes les plus vulnérables. Mais les résultats d'éventuels effets bénéfiques sur la santé sont encore incomplets.

Un autre levier porte sur les technologies de mesure de la qualité de l'air (tels que les capteurs). Ces technologies permettent de sensibiliser les individus et de faire prendre conscience des enjeux liés à la qualité de l'air intérieur. Ce ne sont pas pour autant des solutions de réduction des pollutions en tant que tel.

Montrer le lien entre qualité de l'air et changement climatique, est-ce un outil de sensibilisation ?

M. P. N. : Le lien entre changement climatique et qualité de l'air est extrêmement important. Le noir de carbone (particules de suie) et le méthane émis par les foyers de cuisson inefficaces sont par exemple de puissants polluants qui contribuent au réchauffement climatique. Il est désormais crucial que les citoyens entendent et comprennent que lutter contre le changement climatique, c'est promouvoir une meilleure santé publique. Selon nos études, les causes de ces deux enjeux sont liées à 70 %, elles se chevauchent. C'est une guerre pour la santé qu'il faut mener. Outre la dégradation de la biodiversité, la fonte des glaces, etc., la qualité de l'air est un enjeu mondial de santé publique. Le dernier grand rassemblement international à New York dans le cadre du *Climate Action Summit* le 23 Septembre 2019 a été l'occasion pour l'OMS de sensibiliser l'opinion publique au lien existant entre qualité de l'air et changement climatique, et de travailler à une feuille de route commune pour l'ensemble des pays sur ce sujet.

⁶ <https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/activites-humaines/article/programme-paneuropeen-sur-les-transport-la-sante-et-l-environnement>

⁷ Convention internationale ouverte sous l'égide de l'Organisation des Nations unies le 17 novembre 1979. Parmi les membres signataires : des États membres de la Commission économique pour l'Europe (CEE-ONU), des États jouissant du statut consultatif auprès de cette Commission et des organisations d'intégration économique régionale ayant compétence pour négocier, conclure et appliquer des accords internationaux dans les matières couvertes par la présente Convention, à l'Office des Nations unies à Genève.